

## Editorial

Comme à chaque automne, le Conseil municipal s'attèle à la réflexion du budget de l'année suivante et du plan financier quadriennal. Avant l'envoi à la commission de gestion et ensuite au Conseil général qui le finalisera, l'exécutif doit fixer ses priorités, faire des choix, et choisir, c'est renoncer. Renoncer à une grande partie des demandes des services et renoncer même à des souhaits des membres du Conseil. Renoncer également à avoir des infrastructures villageoises idéales à court terme et se résigner à les repousser d'une ou plusieurs années. Je vous l'avoue, c'est un exercice à chaque fois frustrant, mais responsable. Nous pourrions augmenter les impôts afin d'avoir plus de ressources. Cependant, étant donné l'augmentation des taxes due à l'obligation légale d'autofinancer les comptes dits « spéciaux », par exemple « Déchets », « Eau potable » et « Eaux usées », nous ne souhaitons pas accroître encore plus la charge financière des ménages, bien que Vétroz figure parmi les communes du Valais central avec le plus bas coefficient d'impôt. Avec un endettement qualifié de faible, nous avons une marge de manœuvre rassurante pour assumer les investissements nécessaires.

Le Conseil municipal a priorisé ses dépenses de cette façon :

- ◆ Tout ce qui touche à la sécurité est non négociable, par exemple la finalisation de la sécurisation des torrents Ouest.
- ◆ Les infrastructures communales obligatoires, telles l'agrandissement des écoles.
- ◆ Les réalisations dont d'autres projets sont dépendants, comme l'aboutissement du réseau d'irrigation.

- ◆ Les dépenses découlant du programme de législature (2021-2024) détaillé dans la dernière édition du Vétrozpective, en particulier dans les dépenses de fonctionnement.

Au sujet de ce programme de législature, nous avons apprécié les retours des rencontres citoyennes et nous souhaitons améliorer la communication avec la population. Vos commentaires sur la vision de l'exécutif sont précieux et c'est avec gratitude que nous les recevons.

Je vous souhaite un bel automne, prenez soin de vous.

Olivier Cottagnoud,  
Président de Vétroz



### DANS CE NUMÉRO

Jubilés.....	2
Retraite de Patricia Imhof .....	3
Bibliothèque .....	4
Personnel communal .....	5
Ski pour tous .....	6
Torrents ouest .....	6
Dangers naturels .....	7
Cimetière .....	8
Commission des constructions .....	8
Extrait des décisions du CM .....	9
Structures d'accueil de l'enfance .....	10

## JUBILÉS

Le 22 septembre, une délégation du Conseil municipal a célébré l'anniversaire de Mme Aline Dély. Mme Dély a choisi notre commune en 1995, en compagnie de son époux Gérard.

90 ans de Mme Laurence Coudray,

Une délégation du Conseil municipal s'est rendue fin juillet pour fêter les 90 ans de Mme Laurence Coudray. La musique a accompagné toute sa vie, elle fut en effet médaille «bene merenti» au Chœur mixte Ste Marie-Madeleine et marraine du drapeau de la fanfare Concordia.





# RETRAITE DE PATRICIA IMHOF, PRÉSIDENTE DE L'AUTORITÉ DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE APEA

Après avoir travaillé de nombreuses années à la chambre pupillaire de Vétroz, Mme Imhof a pris la présidence de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte des Coteaux du soleil en 2013. Cette autorité regroupe les communes de Vétroz, Chamoson, Ardon et Conthey. Avec un bassin de population d'environ 24'000 habitants et plus de 800 dossiers à gérer, la tâche a été vaste.

L'APEA a eu la chance de disposer des qualités, de la force de travail et de la vision de Mme Imhof. Elle s'est dépensée sans compter, en mettant toujours l'humain au centre. Son engagement en faveur des personnes prises en charge a été inestimable.

La commune de Vétroz la remercie chaleureusement pour son investissement et lui souhaite une bonne retraite, partielle, puisque Patricia reste encore Juge de commune.

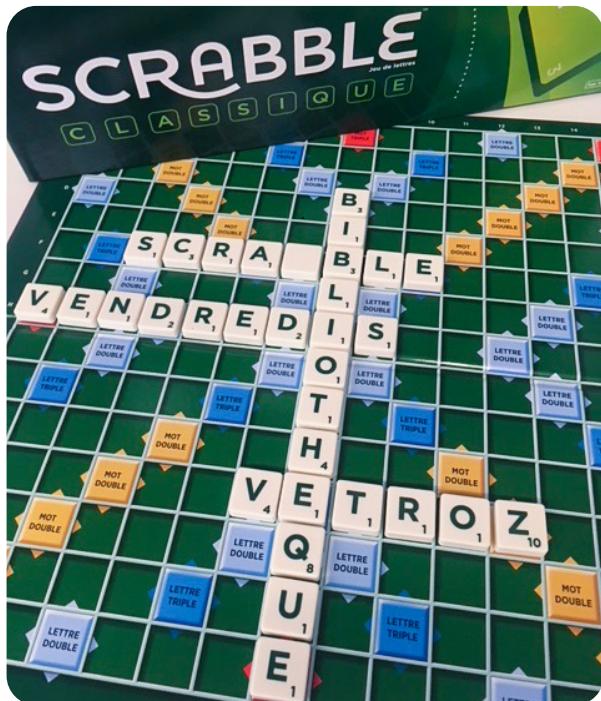
*Olivier Cottagnoud  
Président de Vétroz*



## BIBLIOTHÈQUE

Youpiiie ! Les activités reprennent à la biblio de Vétroz, dans le respect des mesures sanitaires et certificat COVID obligatoire dès 16 ans.

**Pour les jeunes:** un moment de partage, de dialogue et de réflexion durant les ateliers philo qui ont lieu un mercredi par mois de 13 h 15 à 14 h les 27 octobre, 24 novembre et 15 décembre 2021. Notre animatrice Nicole a suivi la formation SEVE (Savoir Etre et Vivre Ensemble) conçue par Frédéric Lenoir. Inscription obligatoire.



**Pour les petits:** notre animatrice Romaine accueille les enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un parent, avec de jolies histoires et des chansonnettes. Les ateliers lecture, gratuits et sans inscription, reprennent de 9 h 30 à 10 h 15 les mardis suivants: 12 et 26 octobre, 9 et 23 novembre, 7 et 21 décembre 2021.

*Au plaisir de vous revoir,  
Le trio de la biblio*

Bibliothèque de Vétroz-Magnot, route de l'Abbaye 42, 1963 Vétroz – 027 345 37 84 – [bibliotheque@vetroz.ch](mailto:bibliotheque@vetroz.ch) <http://vetroz.bibliovs.ch> – <http://facebook.com/BVetroz/>



**Pour les adultes:** venez jouer au Scrabble !

Nous vous attendons le deuxième vendredi du mois de 14 h à 16 h et nous vous offrons le goûter (gratuit et sans inscription):

**8 octobre**  
**12 novembre**  
**10 décembre**



# PERSONNEL COMMUNAL

## CHANGEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

Comme chaque année, la reprise après la pause estivale des structures de l'enfance a amené quelques changements au sein de son personnel. Deux nouvelles éducatrices ont été engagées pour une durée indéterminée à la crèche «le Nid», d'une part Alexia Hagbe Nlend (50%), qui effectuait déjà des remplacements depuis le mois de mars, et d'autre part Véronique Donnet (80%). Rute Pinto a rejoint l'UAPE «l'Escale» en tant qu'auxiliaire (50%). Enfin deux nouvelles stagiaires, Alexanne Berclaz et Dzana Curic, ont pris leur fonction pour une année.

Le service administratif a vu l'arrivée au 1<sup>er</sup> septembre dernier de Burhan Dzeliloski au poste de collaborateur fiscal en vue du futur départ à la retraite de Régis Papilloud.

Par ailleurs, Magalie Agué et Magali Gauteron ont rejoint l'équipe de nettoyage en place au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

A tous, nous leur souhaitons la bienvenue au sein du personnel communal !

Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz

*Les autorités et le personnel  
de la Municipalité de Vétroz*



Véronique Donnet  
ASE Crèche



Dzana Curic  
Stagiaire Escale



Pinto Rute  
Auxiliaire UAPE Escale

Magali Gauteron  
Dame de nettoyage



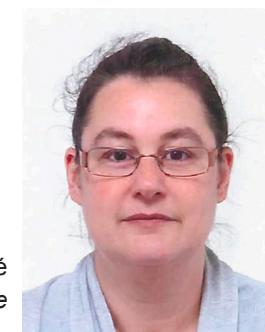
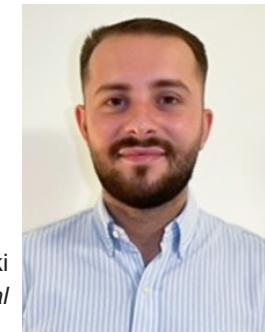
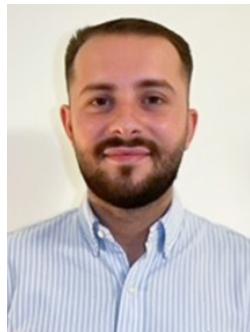
Burhan Dzeliloski  
Collaborateur fiscal



Alexanne Berclaz  
Stagiaire Cigogne



Magalie Agué  
Dame de nettoyage



## SKI POUR TOUS

### Un engagement envers la jeunesse

Depuis plusieurs années, la Municipalité de Vétroz, en collaboration avec la société Nendaz Veysonnaz Remontées Mécaniques (NV Remontées Mécaniques), tient à promouvoir la pratique du ski auprès des jeunes. Elle ristourne ainsi un montant de Fr. 50.–, sur présentation de la preuve d'achat d'un abonnement annuel pour un jeune ou un enfant.

S'agissant des abonnements annuels pour la saison 2021-2022 de NV Remontées Mécaniques, la subvention communale est destinée aux jeunes nés entre 2003 et 2014.

Bien que financièrement limité, ce geste est symboliquement important pour la Municipalité de Vétroz qui démontre notamment par cette action son engagement vis-à-vis de la jeunesse et de la pratique des sports.

L'Administration communale se tient à votre disposition pour tout complément d'information souhaité à ce sujet.

*La Municipalité de Vétroz  
Bertrand Fontannaz  
Secrétaire municipal*

## TORRENTS OUEST

Le projet de sécurisation des torrents ouest a démarré. Deux lots de travaux ont été exécutés en 2021.

Le premier lot d'entreprise constitué du consortium Evéquoz-Moren est terminé pour un coût d'environ Fr. 1.9 millions. Il s'agissait de procéder à la pose d'un nouveau collecteur d'eaux usées le long du canal du Couchant, tronçon situé entre la route de la Bourgeoisie et les voies CFF. Les différents réseaux publics ont été renouvelés. Une nouvelle liaison routière au sud de la zone artisanale a également été créée afin d'améliorer la desserte de ce quartier.

Le second lot d'entreprise attribué à l'entreprise Atra SA est toujours en cours et sera terminé à la fin 2021 pour un coût d'environ Fr. 2.1 millions. Il s'agissait de déplacer le torrent et de l'élargir afin de lui redonner à la fois ses fonctions sécuritaires et écologiques entre la route de la Bourgeoisie

et le chemin du Milieu. Un réservoir tampon enterré pour les eaux usées a été construit. Les différents services communaux ont été renouvelés. Une amélioration du carrefour au croisement de la route de la Jonction et de celle de la Bourgeoisie au nord-est de la zone artisanale a également été entreprise.

Le lot suivant (tronçon chemin du Milieu – route Cantonale) sera mis en soumission cet hiver. Les travaux débuteront au premier trimestre 2022 et se termineront en 2023. Il s'agira d'élargir le torrent et de procéder au réaménagement de l'ensemble du domaine public sur ce tronçon afin de répondre aux exigences sécuritaires et environnementales posées.

*Pour la commission des Travaux publics,  
Conseiller en charge Stéphane Papilloud  
Chef du service technique Nicolas Berner*

# DANGERS NATURELS

## Servaplane

En 2017, la Municipalité injectait plus de Fr. 100'000.– pour sécuriser les chalets de Servaplane dans la vallée de la Lizerne. Il s'agissait de dévier la ravine existante située au-dessus des mayens qui menaçait les résidents. Depuis et sous l'égide du service cantonal compétent, un entretien régulier a été mis sur pied afin de pérenniser la situation et la sécurité (surveillance, dynamitage de blocs, amélioration du lit, etc.).

## Falaises de Balavaud

À Magnot au droit des falaises de Balavaud, les habitations privées sises en contrebas sont situées en zone rouge de danger géologique. Entre 2013 et 2015, près de Fr. 500'000.– ont été investis pour sécuriser la zone à bâtir. Depuis, un contrôle des filets de protection et des clous

En 2020, une ravine voisine créait un lac éphémère en obstruant la Lizerne. L'ancien passage à gué menant auxdits chalets était alors remplacé par un pont fusible en bois.

À la fin de l'été 2021, des travaux urgents d'entretien ont été réalisés pour sécuriser ces deux ouvrages pour un montant avoisinant les Fr. 30'000.–.

est réalisé annuellement par le service cantonal compétent. Chaque année, ces installations doivent être purgées, des blocs instables évacués et diverses réparations entreprises, pour un montant annuel situé entre Fr. 10'000.– et Fr 20'000.–.



Ces deux situations localisées sur notre territoire communal mettent en évidence la problématique des dangers naturels de type éboulement. Quelles que soient les mesures constructives entreprises pour améliorer la sécurité des résidents sis en contrebas, le danger reste toujours présent. Un contrôle et un entretien spécifique sont de vigueur, ces zones de dangers ne disparaissent jamais : les cartes de dangers demeurent rouges. Lors de la planification de ces travaux réalisée

en urgence, la Municipalité a agi en toute connaissance de cause : soit elle devait dézoner et interdire l'accès à ces terrains, soit elle devait procéder aux travaux de sécurisation entrepris puis aux travaux d'entretien annuel. C'est cette seconde alternative qui a été décidée et mise en œuvre.

*Pour la commission des Travaux publics,  
Conseiller en charge Stéphane Papilloud  
Chef du service technique Nicolas Berner*

## CIMETIÈRE

La Municipalité a décidé de rénover le plus ancien quartier du cimetière afin d'offrir une terre d'accueil pour nos défunt. La portion située au sud-ouest (à droite depuis l'entrée du parking) sera désaffectée. La procédure officielle a été lancée avec la publication de l'avis sur le bulletin officiel du 16 juillet 2021. Les descendants directs, ou leurs représentants, ont été personnellement informés.

Au printemps 2022, le réaménagement de cette portion sera entrepris. Il s'agira d'offrir un nouvel espace destiné à l'accueil des urnes de nos défunt. La Municipalité a opté pour la création de petits emplacements enterrés avec une inscription commémorative en lieu et place de columbarium verticaux.

Elle profitera de cette transformation pour créer une paroi des souvenirs avec plaquette d'inscription pour les tombes désaffectées. Le service technique se tient à disposition pour toutes questions relatives à cette transformation.

*Pour la commission des Travaux publics,  
Conseiller en charge Stéphane Papilloud  
Chef du service technique Nicolas Berner*



## COMMISSION DES CONSTRUCTIONS

### **Nous avons besoin de vous !**

La commission des constructions est normalement responsable de traiter toutes les demandes de construction, mais durant cette législature elle a également pour tâche de conduire l'élaboration du nouveau plan d'affectation des zones et du règlement des constructions.

Afin de renforcer l'équipe actuelle, composée de conseillers municipaux, membres du service et citoyens, nous sommes à la recherche de membres supplémentaires.

Le profil idéal est une personne intéressée par l'architecture, la construction, l'urbanisme

ou l'aménagement du territoire. Des connaissances professionnelles seraient un plus à condition de ne pas avoir des intérêts sur la commune.

La commission se réunit généralement un jeudi après-midi sur deux.

Je suis à votre disposition pour plus d'informations. Veuillez me faire part de votre candidature à l'adresse [dominique.kuster@vetroz.ch](mailto:dominique.kuster@vetroz.ch) avec la mention « Commission des constructions ».

*Dominique Kuster  
Conseiller municipal en charge des constructions*

# EXTRAIT DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

3<sup>e</sup> trimestre 2021

## Personnel communal

- ♦ Suite aux mises au concours, décide des engagements suivants:
  - Burhan Dzeliloski au poste de collaborateur fiscal avec un début d'activité au 01.09.2021 ;
  - Véronique Donnet au poste d'éducatrice de la petite enfance à 80 % avec un début d'activité au 16.08.2021 ;
  - Pierre Fournier au poste d'appointé de police avec un début d'activité au 01.12.2021 ;
  - Magalie Agué et Magali Gauteron aux postes d'employées de nettoyage (60 % et 20 %) avec un début d'activité au 01.09.2021.
- ♦ Met au concours le poste de collaborateur(-trice) contentieux et administratif (50 %).

## Finances communales

- ♦ S'est réuni en séance extraordinaire le 16 septembre pour l'établissement du budget 2022.

## Travaux publics

- ♦ Adjugé à SwissReline les travaux de chemisage à la route du Rhône, la route de Quartier Neuf et la route Cantonale (partie ouest).
- ♦ Mandate le bureau Editech SA pour l'établissement des projets de la route de la Zone Industrielle sud et de l'Avenue des Vergers Sud.
- ♦ Décide d'acheter un silo à sel en commun avec la commune d'Ardon.
- ♦ Concernant le projet de lutte contre le gel, approuve l'offre de Moix et Zorzi pour deux forages jusqu'à 65 mètres.
- ♦ Adjugé les travaux de chape du bassin d'eau pluviale (BEP) des torrents de l'ouest à DEC Groupe SA.
- ♦ Décide de sécuriser le pont de Servaplane et adjuge à Charly Gaillard & Fils SA les travaux de remplacement du lit de la rivière et du mur.
- ♦ Concernant les travaux d'équipement en irrigation, étape Vergers, attribue les travaux de génie civil à Joseph Carron SA et les travaux d'appareillage à Charly Gaillard SA.

- ♦ Approuve l'offre de Moren Frères SA pour l'aménagement de places extérieures au local des travaux publics.

## Constructions

- ♦ Attribue les travaux d'entretien de la peinture sur les fenêtres existantes en bois du centre scolaire de Bresse à Sarosa SA.
- ♦ Adjuge le mandat d'agencement de cuisine de l'extension du centre scolaire de Bresse à L'Artisan Sàrl.
- ♦ Concernant le nouveau dépôt des travaux publics, procède aux adjudications suivantes: isolation de la halle nord à Marcolivier SA; installation de l'électricité de la halle nord à AC/DS Electricité; fourniture de tôles profilées de toiture pour la halle sud à Debrunner Aci-fier SA; transport, montage, démontage d'échafaudages pour la halle sud à Rozal SA; fourniture d'une unité mobile d'aspiration des fumées de soudure pour la halle nord à Jean Reusse Air Comprimé; fourniture et pose de portes de douche + fenêtres pour la halle sud à BTA SA; socle du silo pour la halle sud à Moren Frères SA; fourniture de deux réfrigérateurs et d'un lave-vaisselle pour la halle sud à Gasser Electroménager-Claude Martin; fourniture et pose d'appareils sanitaires pour la halle nord à MD Sàrl; peinture de la halle sud à Disière et Dubler Sàrl; démolition du mur de façade en briques ciment de la halle sud à Moren Frères SA; installation du conduit de cheminée de la halle nord à Christian Thomas SA; fourniture et pose de revêtement de plafond et fermeture du plancher de la halle nord à Jérôme Disière & Fils SA.

## Ecoles et structures communales de la petite enfance

- ♦ Soutient l'implémentation de la première ligne de Vélobus du Valais romand.
- ♦ Réorganise le transport en bus en tenant compte des recommandations et avis de droit.

## Demandes et divers

- ♦ Participe en délégation aux 90 ans de Laurence Coudray et d'Aline Dély.

# STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE

## Nurserie la Cigogne, Crèche le Nid, UAPE l'Escale

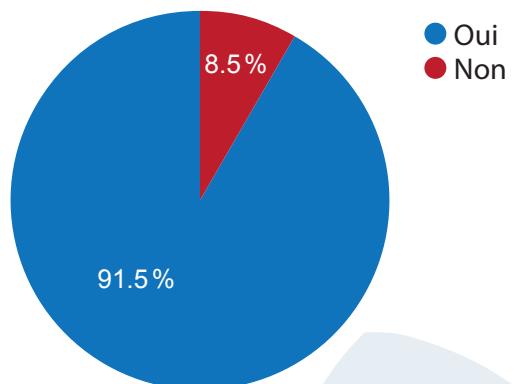
Actuellement, nous accueillons environ 300 enfants âgés de 12 semaines à 12 ans dans les différentes structures.

La nurserie accueille 10 bébés en même temps, la crèche 40 enfants répartis sur deux groupes de 20 chacun et l'UAPE accueille 60 écoliers dans le bâtiment au centre du village et 12 écoliers pour le temps de midi dans l'école des Plantys.

Ce printemps, nous avons souhaité donner la parole aux utilisateurs des structures d'accueil en leur proposant un sondage sur leur satisfaction, leurs propositions ou leurs souhaits d'amélioration.

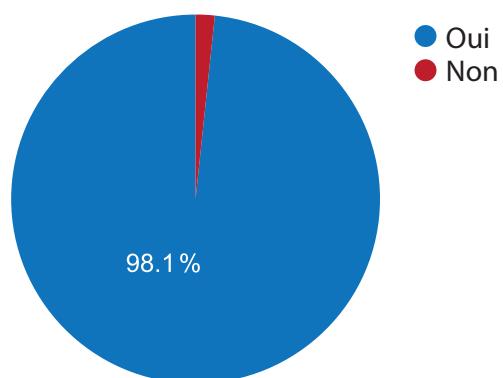
Dans une grande majorité des domaines nous avons reçu des réponses de parents satisfaits de nos services.

*Les informations données sur la structure et son fonctionnement sont-elles satisfaisantes ?*  
106 réponses



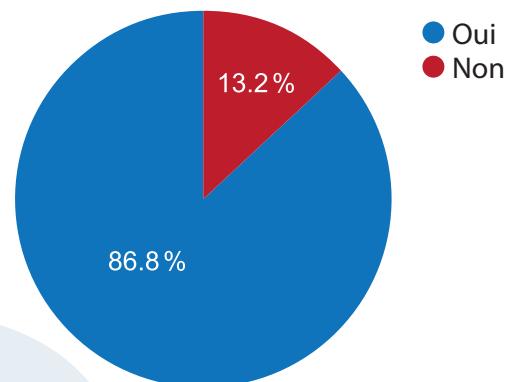
Le professionnalisme du personnel a aussi été relevé comme les résultats suivants nous le montrent:

*En terme d'accueil quotidien, le personnel vous semble-il professionnel ?*  
106 réponses



Nous relevons également que le site de la Commune mérite d'être repensé pour que cela soit plus convivial et facile d'accès.

*Avez-vous trouvé le site de la Municipalité facile d'utilisation pour obtenir des informations ?*  
106 réponses

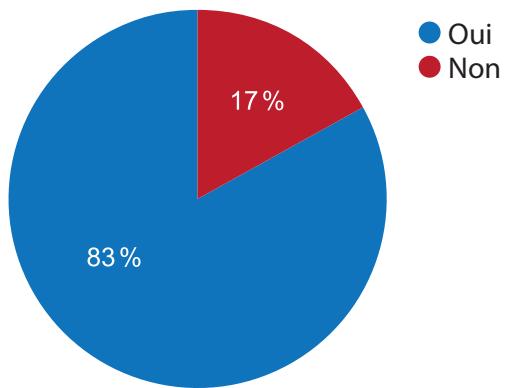




Les repas, labellisés Fourchette verte et servis par Valtraiteur sont appréciés.

*Les menus labellisés « Fourchette verte » proposés à votre enfant et affichés correspondent-ils à vos attentes ?*

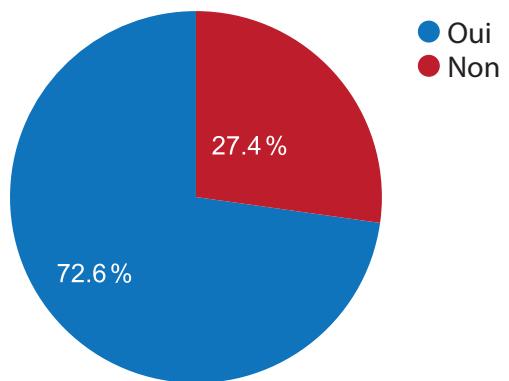
106 réponses



Les espaces verts autour des bâtiments sont jugés le plus sévèrement avec les résultats suivants :

*Êtes-vous satisfait des infrastructures (bâtiments, places, espace vert, etc.) à disposition ?*

106 réponses

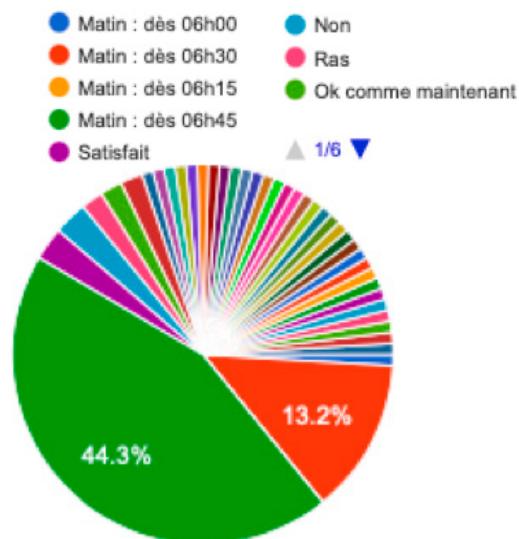


A ce propos, vous avez peut-être remarqué que des travaux ont été réalisés ces dernières semaines pour améliorer cet état de fait. Nous prévoyons que les aménagements seront terminés durant le premier semestre 2022.

Le sondage a démontré qu'un élargissement des horaires d'ouverture est souhaité. L'année prochaine, nous étudierons la faisabilité de ces demandes.

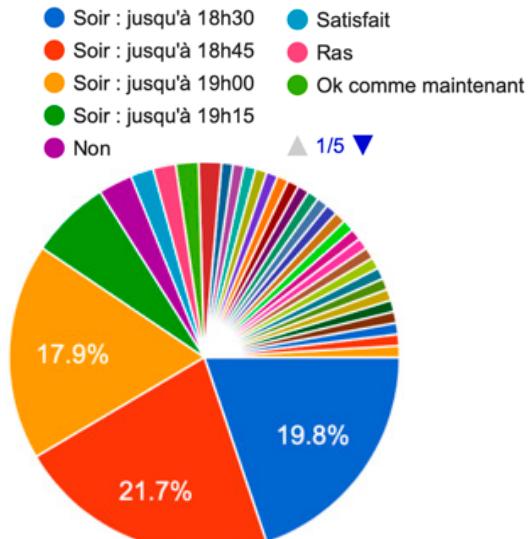
*Si l'horaire d'ouverture des structures ne vous satisfait pas, de quel horaire auriez vous desoin ?*

106 réponses



*Si l'horaire de fermeture des structures ne vous satisfait pas, de quel horaire auriez vous desoin ?*

106 réponses



Pour conclure, nous avons l'avantage de vous informer que l'exécutif tend à vouloir regrouper les UAPE dans les centres scolaires. Dès 2022, de nouvelles places seront disponibles au centre scolaire de Bresse.

*Isabelle Favre-Bulle, directrice des structures d'accueil de l'enfance*

*Fabien Papilloud, Vice-Président*



© Studio Bonnardot



MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ

#### Contact

Municipalité de Vétroz  
Route de l'Abbaye 31  
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70  
Fax: 027 345 37 71

administration@vetroz.ch  
[www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch)

#### Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00
	13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé
Fermé durant les jours fériés.	